

Action n°	N°26
Intitulé de l'action	Intégrer la problématique des insectes pollinisateurs sauvages dans la gestion des espaces agricoles
Axe	Favoriser les pollinisateurs par le biais d'actions concrètes (Axe 3)
Sous-Axe	Gestion adaptées des différents types d'espaces (Sous-axe 2)
Contexte	<p>Beaucoup de pratiques agricoles actuelles transforment les zones agraires en milieux peu favorables pour les pollinisateurs sauvages. Pourtant, les milieux agricoles pourraient être un puissant levier d'action pour l'accueil et la sauvegarde des pollinisateurs car ils représentent des surfaces considérables. Certaines pratiques déjà en cours peuvent permettre de restaurer les habitats ou rendre disponibles des ressources florales. Il est nécessaire de les développer pour recréer des conditions favorables aux pollinisateurs sauvages au sein des cultures (ressources florales, sites de nidification, cachettes...).</p> <p>Si le territoire transfrontalier est actuellement largement dominé par les espaces de grandes cultures et à vocation agricole, des actions en faveur des pollinisateurs sauvages sont néanmoins déjà mises en place. Il est donc nécessaire d'accompagner et d'encourager ces actions tout en proposant de nouveaux outils aux acteurs du monde agricole.</p>
Description	<p>-Accompagner les acteurs du monde agricole vers des pratiques favorables aux pollinisateurs et planifier la transition vers ces nouvelles techniques, par exemple en mettant en avant les avantages économiques et environnementaux liés à ces pratiques, en proposant des outils d'aide à la décision, en sensibilisant et en informant les consommateurs sur les avantages de ces méthodes...</p> <p>-Préserver en priorité les zones à haut potentiel d'accueil pour les pollinisateurs sauvages qui existent déjà au sein des exploitations agricoles, comme par exemple les prairies naturelles, les vergers haute-tiges, les zones humides, les haies spontanées...</p> <p>- Intégrer les cultures mellifères dans les plans de culture des exploitations agricoles, par exemple en intégrant les fabacées dans les rotations (trèfle, sainfoin...) ou en travaillant sur l'autonomie fourragère (luzerne ...).</p> <p>-Favoriser les pratiques culturales permettant le maintien des plantes messicoles dans les cultures, par exemple en favorisant les cultures de céréales d'hiver et en adaptant les méthodes de désherbage, de travail du sol et de tri de semences.</p> <p>- Encourager les pratiques agricoles alternatives et innovantes qui soient respectueuses et favorables aux pollinisateurs sauvages, comme par exemple la lutte intégrée contre les ravageurs, l'agriculture biologique, l'agroécologie, la permaculture, l'agroforesterie dans lesquelles il est possible de mettre en place des techniques novatrices comme le biocontrôle, des rotations adaptées des cultures, les associations variétales, l'adaptation du travail du sol ou son non-travail, le désherbage alternatif...</p> <p>-Adapter, définir ou mettre en place une ou plusieurs MAE (Mesures Agro-Environnementales) en faveur des pollinisateurs sauvages afin de les intégrer au sein des exploitations, et notamment des exploitations de grandes cultures. Il peut s'agir par exemple d'adapter les mélanges de graines des bandes fleuries avec des plantes adaptées aux communautés de pollinisateurs présentes et avec des semences locales, de mettre en place des habitats d'intérêt pour les pollinisateurs sauvages (vergers haute-tiges, haies...), d'intégrer des sites de nidification sur l'exploitation, de semer des cultures mellifères ...</p> <p>- Intégrer des ressources florales clés dans les mélanges floraux utilisés en milieu agricole (des jachères fleuries, des bandes fleuries des MAE, des surfaces d'intérêts écologiques (SIE) et des jachères faunes-sauvages) par des plantes accueillant des espèces de pollinisateurs spécialisées ou rares, ou des plantes jouant un rôle important dans les réseaux plantes-</p>

	pollinisateurs.
Exemples d'actions	<p>-Plan national d'action en faveur des plantes messicoles, en France https://docplayer.fr/58373382-Plan-national-d-actions-en-faveur-des-plantes-messicoles.html</p> <p>- « Poll'Aisne attitude » : expérimentation de réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires chez un réseau d'agriculteurs dans l'Aisne (Hauts-de-France).</p> <p>-Mise en place de "couverts pollinisateurs" dans les exploitations agricoles en lien avec la chambre d'agriculture des Hauts-de-France https://hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/publications/la-publication-en-detail/actualites/couverts-pollinisateurs/</p>
Indicateurs	<p>-Liste des engagements unitaires favorables établie et mise à disposition</p> <p>-Nombre de MAEC définie et mise en place</p> <p>-Nombre de contrats signés</p>
Types d'acteurs	<p><u>Conseil et conception</u> : Acteurs de la connaissance, Acteurs de la protection de la nature, Acteurs du monde agricole</p> <p><u>Mise en œuvre sur le terrain</u> : Acteurs du monde agricole,</p> <p><u>Incitation et cadre légal</u> : Décideurs et collectivités publiques</p>
Versant français	<u>Pressentis</u> : les chambres d'agriculture des Hauts-de-France, Gabnor, Bio-Picardie, Parcs naturels régionaux...
Versant wallon	<u>Pressentis</u> : Associations (Natagriwal, Greenotec...) Région wallonne (DGO3), Instituts agronomiques, Universités (ex : ULg, UCL...) ...
Versant flamand	<u>Pressentis</u> : VLM, Natuurpunt, INAGRO...
Actions associées	<p>Action 4 - Évaluer l'effet des pratiques agricoles sur les pollinisateurs sauvages</p> <p>Action 18 - Former et dispenser les informations techniques à destinations des gestionnaires d'espaces verts et naturels et des agriculteurs</p> <p>Action 21 – Encourager les pratiques alternatives à l'usage de produits chimiques</p> <p>Action 23 - Calendrier de gestion favorable aux pollinisateurs</p> <p>Action 33 - Favoriser la coordination d'actions en faveur des pollinisateurs à l'échelle d'un territoire ou d'un contexte</p> <p>Action 34 - Réaliser et promouvoir des espaces modèles pilotes pour les pollinisateurs sauvages</p>